

Ville de Saint Jean de la Ruelle

Le guide de vos démarches

DEMANDE DE CERTIFICAT DE VIE

Se présenter en mairie à l'accueil Etat-Civil, muni des pièces suivantes :

Une pièce d'identité (Carte Nationale d'Identité, Carte de Séjour ou passeport)

Un justificatif de domicile

Document délivré sur place

Service Etat Civil : 02.38.79.33.00 – etat.civil@ville-saintjeandelaruelle.fr